

Championnat CEA, du Haut-Rhin, du Bas Rhin, en salle U18 à Séniors

Halle d'athlétisme l'Anneau - Metz - Dimanche 19 janvier 2025

HORAIRES PROVISOIRES

10h00 : ouverture du secrétariat - composition du jury

confirmation des inscriptions jusqu'à 45' avant le début de l'épreuve

Courses*			Concours					
Horaires courses	Epreuve	Catégorie	Horaires concours	Perche	longueur	Triple saut	Hauteur	Poids
11h00	5000/3000m marche	U18 à SE						
12h00	1500m M/F	U23 à SE						
12h15	800m M/F	U18 à SE	12h15	TCC H+F < 3,50m	U18 M	TCF	TCM	U18 F
12h30	400m M/F	U18 à SE	12h30					
13h00	60m haies série M(*) 1,06-0,99-0,91	SE à U18						
13h30	60m haies série F (*) 0,84 - 0,76	SE à U18	13h30		U20 à SE F			U20 - SE F
14h00	60m séries F (*)	U18 à SE						
14h30			14h30	TCC H+F > 3,50m		TCM		U18 M
14h40	60m séries M (*)	U18 à SE	14h40		U18 F		TCF	
15h20	60m haies finale F 0,76 - 0,84	U18 à SE						
15h35	60m haies finales M 0,91 - 0,99 - 1,06	U18 à SE						U20 - SE M
16h05	60m finales F	U18 à SE	16h05		U20 à SE M			
16h25	60m Finales M	U18 à SE						
16h45	200m F	U18 à SE						
17h30	200m M	U18 à SE						
18h00	Relais 4x1 tour M/F	U18 - U20						

(*) Courses : Séries de niveau toutes catégories confondues

Programme : les horaires indiqués pourront être modifiés en fonction du nombre d'engagés. Les horaires définitifs seront en ligne sur le site internet du comité 68 le vendredi 17 janvier 2024

Les épreuves sans athlètes engagés seront supprimées.

Engagements des athlètes : sur le site du CDA 68 : <http://cd68.athle.fr>, rubrique "qualifié(e)s" pour le **mercredi 15 janvier à 23h59. A l'exception des relais 4x1 tour, il n'y aura pas d'inscriptions sur place.**

Tout athlète devra être licencié pour la saison en cours au plus tard la veille de l'épreuve.

Minima hors CeA (67/68) : R1.

Officiels : Chaque club veillera à présenter un nombre suffisant d'officiels en fonction du nombre d'athlètes engagés. **Au delà de 10 athlètes engagés** la présence d'au moins 2 officiels (ou aides) **sera obligatoire.**

Les engagements se font sur le site du CDA 68 : <http://cd68.athle.fr>, rubrique "qualifié(e)s" pour le jeudi 16 janvier 2025 - 23h59.

Droits d'inscription : 10 € par athlète hors département 68/67/57 : à régler lors de la confirmation

Renseignements secretariat@cda68.fr - 07.49.52.50.78